

TEVEMYXINE[®] Pommade



Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 20-04-2021

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Chiens et chats.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les chiens et chats :

- Traitement des affections oculaires à germes sensibles à la polymyxine et à la néomycine.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie oculaire.

Posologie

2 applications quotidiennes ou en relais nocturne d'une forme collyre équivalente (une large application le soir).

Durée moyenne du traitement : 8 à 10 jours.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

- Substances actives :

Néomycine (sous forme de sulfate) 3 400 UI

Polymyxine B (sous forme de sulfate) 10 000 UI

Excipients QSP 1 g

Principes actifs / Molécule

Néomycine, Polymyxine B

Forme pharmaceutique

Pommade

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Liste I.

À ne délivrer que sur ordonnance.

Médicament à usage vétérinaire.
Respecter les doses prescrites.
Ne pas faire avaler.

Temps d'attente

Propriétés

Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : Ophtalmologie, association d'antibiotiques.

Propriétés pharmacodynamiques

La néomycine est un antibiotique de la famille des aminosides. C'est un antibiotique bactéricide puissant, à large spectre d'action, englobant la majorité des germes Gram + et Gram -. Elle agit après diffusion dans le cytoplasme bactérien, par liaison aux ribosomes, inhibant ainsi la synthèse protéique bactérienne.

La polymyxine B fait partie de la famille des antibiotiques polypeptidiques. C'est un bactéricide principalement actif sur les bacilles Gram - (infections à *Proteus*, à entérobactéries, à *Pseudomonas*). Elle agit en se fixant sur la membrane phospholipidique, rompant la membrane cytoplasmique de la bactérie.

L'association néomycine-polymyxine B donne des effets d'addition et de synergie selon les germes en cause.

Propriétés pharmacocinétiques

Lors d'affections de la cornée, la néomycine et la polymyxine B peuvent pénétrer dans le tissu oculaire après application locale.

Lorsque la cornée est intacte, l'effet reste essentiellement limité au niveau du tissu superficiel.

Les données concernant la résorption systémique ne sont pas disponibles.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Hypersensibilité connue à l'un des constituants.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Aucune.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Aucun connu.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Aucune.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Se laver les mains après manipulation.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue à l'un des composants doivent éviter tout contact avec le produit.

Autres précautions

Aucune.

Utilisation en cas de grossesse et de lactation ou de ponte

Non connue.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Aucun connu.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Aucune.

Incompatibilités

Aucune connue.

Conservation

Durée de conservation

3 ans.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Aucune.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

DOMES PHARMA SC

57 rue des Bardines

63370 LEMPDES

FRANCE

Classification ATC Vet

- QS01AA30

Laboratoire

TVM FRANCE

57 rue des Bardines

63370 LEMPDES

Tél : 04.73.61.72.27

Service clients TVM :

service.clients@tvm.fr - 04.73.61.75.76

<http://www.tvm.fr>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/0874875 3/1992

Date de première autorisation

1992-02-17

Présentation et quantité

TEVEMYXINE[®] Pommade Étui de 1 tube de 5 g

Code GTIN : 03700454507205